

Impression de la question 49-00050

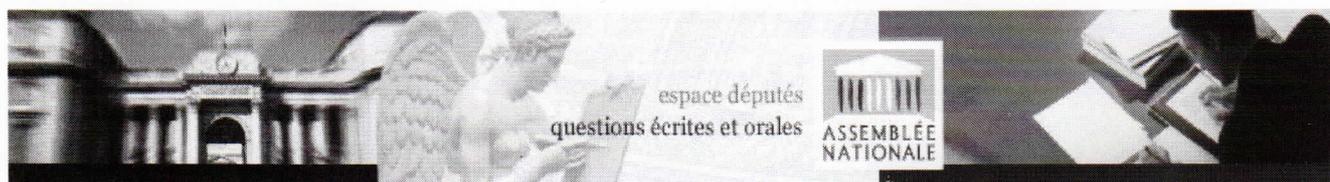
Type de questions QE

Ministère interrogé : ASO - Ministère des affaires sociales et de la santé

Question n° 49-00050 : du :date non fixée

M. Jean-François Lamour appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le syndrome de la mort subite du nourrisson. La mort subite du nourrisson frappe 600 nouveaux nés chaque année, auxquels il faut ajouter plus de 1520 décès in utero. L'analyse post-mortem sur les nourrissons décédés étant indispensable à la connaissance de ce syndrome, il lui demande s'il est prévu d'adopter le décret nécessaire à la coordination des centres de dépistage au niveau national.

Fermer



Impression de la question 49-00049

Type de questions QE

Ministère interrogé : ASO - Ministère des affaires sociales et de la santé

Question n° 49-00049 : du :date non fixée

M. Jean-François Lamour appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le syndrome de la mort subite du nourrisson. La mort subite du nourrisson frappe 600 nouveaux nés chaque année, auxquels il faut ajouter plus de 1520 décès in utero. Le dépistage des deux principales maladies à l'origine de ces décès, à savoir le syndrome du QT long et le déficit Mcad, est par conséquent un véritable enjeu de santé publique. Il lui demande s'il est prévu de systématiser ce dépistage, en particulier dans le cadre du plan pour la santé des jeunes, comme la possibilité a pu être évoquée.

Fermer